



COMMUNE DE COURTEPIN
GEMEINDE COURTEPIN

Secrétariat / Sekretariat
Route de Fribourg 42
1784 Courtepin
026 684 18 34 - adm@courtepin.ch

Législature 2021-2026

Message no 38 du Conseil communal au Conseil général
du 22 mai 2024

Comptes 2023

1. Introduction et objet du message

Les comptes 2023 de la Commune de Courtepin présentent un résultat largement bénéficiaire. Cet écart positif par rapport au budget s'explique principalement par :

- Des rentrées d'impôts communaux ordinaires et spéciaux plus élevés qu'attendues.
- Une tenue rigoureuse des dépenses.
- Des écarts substantiels en notre faveur sur certains pots communs

Le rapport des comptes 2023 comporte les explications détaillées permettant d'interpréter au mieux les résultats des comptes de fonctionnement et d'investissements.

Comptes de fonctionnement

L'exercice 2023 se solde par un résultat positif de CHF 2'530'056.79

Comptes d'investissements

Le total des charges d'investissements s'élève à CHF 2'904'965.40 pour CHF 413'692.90 de recettes.

2. Conclusion

Le Conseil communal prie le Conseil général d'approuver les comptes 2023 de la Commune de Courtepin.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 29 avril 2024

Au nom du Conseil communal

Le Syndic :


Martin Moosmann



La Secrétaire communale :


Anne Rochat